Le Maroc est situé dans l'extrême Nord-Ouest de l'Afrique. Il est bordé au Nord par la Méditerranée et le détroit de Gibraltar, à l'Ouest par l'Océan Atlantique, à l'Est par l'Algérie et au Sud par la Mauritanie. Le Draa est le plus long fleuve du Maroc (1 200 km). Le Toubkal est la montagne la plus haute (4 165 m). Elle fait partie de la chaîne du Grand Atlas qui constitue la chaîne de montagnes la plus élevée au Maroc, à côté des chaînes du Moyen Atlas, de l'Anti Atlas et du Rif. Un dixième de la superficie totale du pays est couverte de forêts qui sont d'une valeur écologique et socio-économique considérable. Les versants orientaux du Moyen Atlas et les versants sud du Haut Atlas présentent des aspects semi-désertiques. Le climat est de type méditerranéen et tempéré au Nord et à l'Ouest grâce à l'Océan Atlantique, quelque peu

L’UNDAF est le cadre programmatique stratégique qui oriente l’intervention collective des Nations Unies au Maroc pour répondre aux priorités nationales de développement.

L'UNDAF allégé doit :

- permettre aux équipes des NU dans les pays de s'engager dans des processus de programmation de manière flexible et répondre aux réalités locales ;
- assurer des mécanismes additionnels pour la redevabilité et la transparence entre les agences des NU ;
- conférer plus de cohérence au niveau opérationnel.

En se limitant seulement au niveau des effets escomptés, l'UNDAF sera :

- plus stratégique ;
- plus flexible ;
- mieux adapté à un Maroc en évolution rapide.

L'élaboration d'un Plan d'action relatif à l'UNDAF est volontaire. Cependant, étant donné les bénéfices observés lors de l'application de cette approche, les équipes de pays sont fortement encouragées à élaborer ce Plan, dans le cadre du processus de programmation conjointe par pays. Le Plan d'action relatif à l'UNDAF peut servir certains ou l'ensemble des buts suivants :

- Document programmatique garantissant que les priorités stratégiques prévues par l'UNDAF sont opérationnalisées avec cohérence au travers des programmes des Agences, Fonds et Programmes des Nations Unies.
- Outil de planification et de suivi pour les partenaires de mise en œuvre, les donateurs et les Agences, Fonds et Programmes des Nations Unies.
- Document consacrant les actions des organismes des Nations Unies, dans le cadre de leur responsabilisation et des accords juridiques conclus entre les organismes des Nations Unies et le gouvernement concerné.
- Cadre budgétaire commun pour les partenaires de mise en œuvre et les organismes des Nations Unies, et pour l'information des donateurs et des autres partenaires.

Le Plan d'Action Commun permet aussi :

- d'opérationnaliser l'UNDAF ;
- de définir les stratégies pour atteindre les effets escomptés ;
- d'assurer plus de cohérence dans la mise en œuvre de l'UNDAF.

La matrice de résultats est l'outil de gestion intégré de l'UNDAF. Les progrès vers l'obtention de résultats, accompagnés de cibles spécifiques, et la contribution de chaque organisme sont régulièrement suivis, communiqués et évalués.
La matrice de résultats comprend à la fois les résultats et les éléments de suivi et d'évaluation, qui reflètent l'engagement au principe de gestion axée sur les résultats.

Le processus de préparation de l'UNDAF 2012-2016 pour le Royaume du Maroc a suivi les prescriptions des « Principes directeurs à l'attention des équipes de pays des Nations Unies »

Ce processus a été divisé en trois grandes étapes, dont :

1)

L'étape préparatoire du processus de préparation de l'UNDAF 2012-2016 a permis de faire ressortir les axes stratégiques et les domaines de coopération qui ont été validés par les partenaires nationaux (Gouvernement du Royaume du Maroc, des représentants de la société civile et du secteur privé) et les représentants des Nations Unies lors de l'atelier de prioritisation stratégique, tenu à Rabat le 20 octobre 2010.

Les domaines de coopération suivants ont été retenus:

1. <u>Le renforcement de la qualité de l'éducation et de la formation</u>.

   Il s'agit d'un élément essentiel non seulement pour assurer un alignement des compétences avec les qualités requises par le marché de l'emploi, mais aussi pour permettre la participation et l'inclusion de tous les acteurs de la société notamment les filles et les femmes, mais aussi les personnes à besoins spéciaux ou handicapées. La réussite du processus de mise à niveau économique et social que requiert la mondialisation montante, y compris la migration de travail, tout autant que le succès des stratégies sectorielles et plans d'action déjà engagés ou devant être lancés, seront fortement conditionnés par la mesure dans laquelle les systèmes d'éducation et de

Par ailleurs, les pandémies du VIH/S, la tuberculose et d'autres maladies émergentes chroniques constituent un défi majeur en matière de santé publique. Dans le cadrede l'UNDAF, l'appui sera apporté à la ripostnationale au VIH/sidaqui vise à concrétiser l'accès universel en matière de préventiontraitement soins et appui.

3. Le développement socio-économique et la réduction de la vulnérabilité et des inégalités.

C'est un défi essentiel pour assurer la durabilité du processus de développement, améliorer la cohésion sociale et garantir une répartition équitable des fruits du développement sur l'ensemble des composantes de la population et qui impacte également les migrations internes et externes de cette population. A son cœur se trouve le challenge d'instaurer une véritable culture d'égalité, notamment entre les sexes,devant la loi et dans les faits. Cela r70r desamita 2Aes c2(e)1(l6)1(-1(j)-1(1(o f* BT /TTcé)1(g)(s
dér iof1(1(o)1(it)-2(é)(é [-5é)19)l1(r i)1(oTc 0.002)--5.109o-1((d)-1(e)1j-2(é)(d)-1(')-1s)1(lo1(t)-1(

internationaux (la Convention de Genève de 1951 relative au statut de réfugiés, anti torture, liberté d'expression, lutte contre la corruption, cadre d'Action de Hyogo, etc.).

la poursuite de l'effort de modernisation et de démocratisation à travers le lancement de nouvelles réformes, le renforcement des capacités des organisations de la société civile pour qu'elles parviennent à jouer efficacement leurs rôles de mobilisateur de la participation citoyenne, de force de proposition et de demandeurs de compte aux pouvoirs publics. Aussi, l'appui à la modernisation des secteurs publics notamment à travers des plans d'actions de lutte contre la corruption, la valorisation des ressources humaines, la déconcentration et décentralisation, à travers notamment l'accompagnement du nouveau chantier de régionalisation avancée, la simplification des procédures administratives et le gouvernement et le suivi et l'évaluation des politiques publiques. Il convient enfin de soutenir la prise en compte des normes internationales par les politiques (inter)sectorielles.

5.

J (-)Tj 9.714 (in)-1(t)-2(3 /PTd 302377)-2(p)-2ntn noe eaen2 Td [(p302377)r le, 5.143 0 une no]TJ 0.117 T en51rm(u)-1714]rennr

Les travaux des « Groupes de travail sur les effets », qui se sont déroulés du 21 octobre au 22 décembre 2010, ont défini les effets escomptés de l'UNDAF 2012-2016, qui sont les suivants :

- Outcome no. 1 : Les contraintes et iniquités en matière d'accès et de rétention, de qualité et de gouvernance de l'éducation de base et de formation sont réduites, particulièrement pour les groupes vulnérables tout au long du processus d'apprentissage et de formation.

- Outcome no. 2 : Les populations vulnérables ont un meilleur accès à la prévention, utilisent davantage les services de santé de qualité et jouissent d'un état nutritionnel satisfaisant.

- Outcome no. 3 : La vulnérabilité et les inégalités, notamment celles de genre, sont réduites par le biais de l'appui aux politiques/ stratégies et programmes de développement économique et social[1]

- Outcome no. 4 : Les partenaires institutionnels et de la société civile s'approprient les principes de la gouvernance démocratique sensibles au genre pour la mise en œuvre d'un développement humain, intégré, équitable et durable.

- Outcome no. 5 : Les principes de la « Charte Nationale de l'environnement et du développement durable » sont mis en œuvre en assurant la cohérence entre les stratégies sectorielles et les priorités en matière d'environnement, d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des risques et en renforçant la convergence territoriale dans les zones et pour les populations les plus vulnérables.[2]

i. La compatibilité, la cohérence et l'harmonisation, au niveau des 5 domaines, entre les priorités nationales et les effets escomptés

ii. La vision intégrée exprimée par les effets escomptés des 5 groupes, au respect d'une réflexion stratégique dans l'élaboration de l'ensemble des effets escomptés ;

iii. Le renforcement de la qualité de l'éducation et de la formation corroboré avec l'amélioration de l'état de santé et de l'état nutritionnel des populations, dans un environnement sain, permettant un développement durable et qui crée les conditions requises

Sur la base des consultations menées à la fin de l'année 2010, le SNU et ses partenaires ont identifié, à titre indicatif, un certain nombre de résultats indicatifs de l'UNDAF pour la période 2012-2016. Les Agences, Fonds et Programmes des Nations Unies ont également identifié de manière préliminaire des interventions prioritaires pour aboutir à chaque effet escompté. Ces résultats et interventions indicatives, qui seront affinés et finalisés vers la fin de l'année 2011

3. Le développement socio-économique et la réduction de la vulnérabilité et des inégalités

Une des cinq priorités nationales que l'analyse de pays (CCA) a fait émerger est celle ayant trait au développement socioéconomique et à la réduction de la vulnérabilité et des inégalités. L'effort à consentir pour répondre au mieux à cette priorité suppose l'engagement d'actions à niveaux divers. A leur tour, ces actions pour qu'elles puissent produire les changements attendus, sont à envisager dans le cadre d'une approche à la fois intersectorielle, intégrée et participative. Qu'il s'agisse, en effet, de vulnérabilité ou d'inégalités, elles revêtent toutes deux des dimensions à la fois multiples et fort enchevêtrées les unes aux autres. De toutes ces dimensions, le genre, le social, l'économique et le spatial sont les plus manifestes et les mieux illustrés à travers l'analyse de pays.

La lutte contre la vulnérabilité et les inégalités est, certes, bien engagée au Maroc, mais les initiatives et les actions sectorielles engagées dans ce sens appellent à œuvrer vers plus de cohérence et de convergence pour produire plus d'impact et s'assurer des garanties de durabilité de leurs effets. C'est dans ce souci de pérennisation des acquis et de convergence vers davantage de coordination et de cohérence des programmes et stratégies sectoriels mises en œuvre, que le résultat ciblé en réponse à la priorité citée ci-dessus préconise comme vecteur à travers lequel la vulnérabilité et les inégalités, notamment celles qui perdurent, peuvent être réduites, l'appui aux politiques, stratégies et programmes de développement économique et social.

Un tel appui devrait bâtir ses assises sur un meilleur ciblage des programmes et des stratégies sectorielles mis ou à mettre en œuvre de sorte à ce qu'ils bénéficient aux franges les plus vulnérables et les plus défavorisées de la population, notamment les femmes, les jeunes et les ruraux. Il devrait aussi s'opérer à travers une meilleure identification des acteurs à appuyer et une plus grande vigilance à la bonne et effective coordination des actions à soutenir. Il est appelé, par ailleurs, à accorder une toute particulière attention à l'implication de la société civile non seulement en tant qu'acteur de développement, mais aussi en tant que force de propositions et instance de veille.

Le contexte évolutif que traverse la société marocaine est un élément majeur à prendre en considération pour que la contribution du SNU à la réalisation du résultat escompté soit optimisée. Au-delà de l'appui direct pouvant être apporté aux programmes, politiques et stratégies visant la réduction de la pauvreté et des inégalités, les principaux axes à travers lesquels cette contribution peut se concrétiser sont

- La promotion des approches multidimensionnelles de la pauvreté et de la vulnérabilité, y inclus un meilleur ciblage des services sociaux et la promotion de l'approche territoriale
- Le plaidoyer pour que les programmes de ciblage territorial de la pauvreté et des inégalités émanent d'une vision multidimensionnelle et s'appuient sur une approche intersectorielle;
- Le renforcement des capacités des acteurs de la société civile, notamment les axes ciblant les populations les plus vulnérables particulièrement dans les médinas, les zones rurales et périurbaines;

- La promotion de la culture de l'égalité, la lutte contre la violence fondée sur le genre et l'appui à l'autonomisation socioéconomique des femmes à travers notamment l'appui à la création d'activités génératrices de revenus ;
- Le renforcement des systèmes d'information nationaux et locaux de sorte à ce qu'ils permettent d'assurer un meilleur suivi-évaluation des programmes de lutte contre la pauvreté et les inégalités ;
- La diversification, la valorisation et l''amélioration des circuits de commercialisation des produits agricoles, artisanaux et autres en appui au Pilier II du Plan Maroc Vert, à l'INDH et aux autres programmes de développement visant la réduction de la vulnérabilités et des inégalités, en particulier dans les zones rurales.

4. La consolidation de la gouvernance démocratique sensible au genre

--

Ce cadre stratégique identifie, de manière indicative, les ressources financières qui seront requises par les Nations Unies au Maroc, dans son ensemble, pour la mise en œuvre de l'UNDAF pendant la période 2012-2016. Il faut souligner que le montant indicatif des ressources dans chaque matrice donne une indication des ressources disponibles et ses ressources mobilisables par l'ensemble du SNU sur base de l'expérience passée. Les ressources et besoins

- - n x01(. re)1(u)-1(r)(ce)1(s)-rif(i)-5(s17.32 -1.1(-1(n)-1-1(i)1(s)2(d)-1)-1((r -1

ANNEXE 1GROUPE 1LE RENFORCEMENT DE LA QUALITE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION.

Priorité nationale: Le renforcement de la qualité de l'éducation et de la formation.
Outcome1 : Les contraintes et iniquités en matière d'accès et de rétention, de qualité et de gouvernance de l'éducation de base et de formation sont réduites, particulièrement pour les groupes vulnérables tout au long du processus d'apprentissage et de formation.

Indicateurs	Données de base	Cibles	Moyens de vérification	Hypothèses et risques	Rôle des partenaires

Ress 58 >>BDC 0 Tc 0 Tw 7.98 0

					privé, syndicats): appui à la mise en œuvre de la politique d'éducation/formation et des programmes et projets (adhésion, communication, mobilisation). Société civile (ONG, associations des pères et des mères) communication, mobilisation, soutien technique et financier, appui social aux enfants défavorisés; INDH et communes Appui financier et pardes projets: Infrastructures et équipement de base et scolaires, sensibilisation et communication, appui social aux zones et enfants défavorisés. PTF (coopération bilatérale et multilatérale) : Appui technique et financier, plaidoyer, suivi et évaluation des réformes. Conseil supérieur de l'enseignement(CSE) Orientations stratégiques, normes, innovations, Etudes, Recherches, et Evaluation	

ANNEXE 3GROUPE 3

Priorité nationale:

sociale

ANNEXE 4 - GROUPE 4 : LA CONSOLIDATION DE LA GOUVERNANCE

Priorité nationale: La consolidation de la gouvernance démocratique sensible au genre.						
Outcome no. 4 : Les partenaires institutionnels et la société civile s'approprient les principes de la gouvernance démocratique, sensibles au genre, et les mettent en œuvre pour un développement humain, intégré, équitable et durable.						
Indicateurs	Données de base	Cibles	Moyens de vérification	Hypothèses et risques	Rôle des partenaires	Ressources indicatives
-Nombre de stratégies, / programmes décentralisés et intégrés, initiés et évalués par le biais des indicateurs synthétiques de développement, désagrégées par sexe et autres variables d'inégalités sociospatiales.	-Baseline à définir en matière de mécanismes, structures et pratiques pour mesurer la convergence des politiques.	-Nombre à définir– mécanismes de coordination et de convergence des stratégies sectorielles mises en place et opérationnelles.	-Etat des lieux, enquêtes, Procès Verbaux, sur les structures de coordination mises en place et opérationnelles.	Hypothèses: H1 : Convergence des modèles en synergie; H2 : Implications de tous les acteurspar le biais des plateforefor IVe-7(d)6(e)2( )1(t)4(ou)6(s)-4( )1(l)1(e)2(s)4( )]TJ 0 Tc 0 Tw -2.135 -1.226 Td [([- >>BDC -0.0		
-Taux de Représentation des femmes et des jeunes (H/F) dans les instances dirigeantes aux niveaux central et local -Indice CIVICUS; nombre de réseaux et de groupements d'Organisations de la Société Civile (OSC) actives dans le domaine de la GD -Degré d'accès à l'information -Taux de départements souscrivant à l'agenda de l'égalité qui utilisent la budgétisation sensible au genre dans sa mise en œuvre	- Baseline à définir – nombre des organisations de la société civile actives dans la Gouvernance Démocratique actuellement.	-représentation des femmes à au moins 30% et des jeunes (H/F, 18-24 ans) dans les instances dirigeantes à tous les niveaux.	-Différents indices mesurant la transparence (Open budget Index, Transparency International, African Development Bank (CABRI)… prise de décision. -Statistiques, sondages et enquêtes sur la représentativité et la participation effective des femmes et des jeunes dans le processus de prise de décision;			
-Degré de mise en œuvre effective des conclusions et recommandations finales des traités internationaux en relation	-Baseline à définir – Pacte International des Droits	-100% de mise en œuvre	-Enquêtes et sondages, rapport CIVICUS – OSC. -Reporting sur la mise en œuvre des traités ratifiés			

avec le développement humain durable et les droits humains ratifiés par le Maroc[2]	Economiques, Sociaux et Culturels (PIDESC, rapports PIDESC Conclusions) Site Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) Maroc/Office of the High Commissioner on Human Rights (OHCHR).

4- Nombre de plans territoriaux mis en œuvre notamment dans les zones vulnérables ayant intégrés les principes de la Charte.

5- Tade.
C

INDICATEURS

- Taux d'achèvement du primaire (avec redoublement)

- Taux net de scolarisation des filles des zones rurales dans le secondaire collégial

- Performances des élèves (niveau de maitrise) de la 6ième année primaire en mathématique dans le Programme National des acquis scolaires

- Taux d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus

-Taux d'insertion des bénéficiaires de l'Ecole de la deuxième chance dans l'enseignement formel/ formation professionnelle

-Proportion de structures de santé certifiées selon les normes de qualité

- Pourcentage de plans de développement territoriaux intégrant les stratégies nationales de santé

-Taux de consultation médicale/ paramédicale par habitant et par milieu

-% de personnes parmi les populationsles plus concernées par les programmes de prévention (VIH et autres maladies)

-% d'Insuffisance pondérale parmi les enfants de moins de 5 ans

-Espérance de vie en bonne santé chez le premier quintile de la population (les plus pauvres)

- Indice de Niveau de Vie (approche multidimensionnelle de la pauvreté)

- nombre de départements ministériels qui intègrent l'aspect Genre dans l'élaboration de leurs budgets et indicateurs de performance

-Taux de chômage des jeunes par milieu et sexe 2009

-Nombre d'enfants de 7 à 15 ans qui travaillent

- % de personnes âgée
(m(6(a)4(u (bu)7(dg)4(e51)00.00a)4(ppr)5(o)8(c)1(fID 61 44mme--22 Tdg)43.353.002 Tw 0.227 220.002 Tw 0.227 0 Td [(I)

ANNEXE 7RESSOURCES INDICATIVES POUR LA DUREE DU CYCLE ROYAUME DU MAROC - UNDAF 2012 – 2016

Domaine : Le renforcement de la qualité de l'éducation et de la formation.	Domaine : L'amélioration de la santé et de l'état nutritionnel.	Domaine: Développement socio économique et la réduction de la vulnérabilité et des inégalités.	Domaine: La consolidation de la gouvernance démocratique sensible au genre.	Domaine : Environnement et développement durable.
Outcome no. 1: Les contraintes et iniquités en matière d'accès et de rétention, de qualité et de gouvernance de l'éducation de base et de formation sont réduites, particulièrement pour les groupes vulnérables tout au long du processus d'apprentissage et de formation.	Outcome no. 2 Les populations vulnérables ont un meilleur accès à la prévention, utilisent davantage les services de santé de qualité et jouissent d'un état nutritionnel satisfaisant.	Outcome no. 3: La vulnérabilité et les inégalités, notamment celles de genre, sont réduites par le biais de l'appui aux politiques/ stratégies et programmes de développement économique et social.	Outcome no. 4:	

		ans (pour l'année 2002 (en 2000 elle était estimée à 55,9 ans). Ce qui revient à dire que chaque marocain vit en moyenne 10,1 ans en état de mauvaise santé.
Développement socio économique et réduction de la vulnérabilité et des inégalités	Indice composite de niveau de vie (INV)	Cet indice est élaboré à partir de l'enquête sur la consommation de 2001 et des enquêtes de niveau de vie de 1991 et 2007. Il intègre les variables clés qui rendent le mieux compte des conditions de vie au Maroc, comme l'alphabétisation et la scolarisation, la santé, l'alimentation, le logement, l'insertion professionnelle, l'équilibre
	L'approche multidimensionnelle du niveau de vie.	
	Populations vulnérables.	

	Taux de chômage. Nombre d'enfants de 7 à 15 ans qui travaillent. Proportion des personnes âgées bénéficiant de la protection sociale. Emplois créés/perdus (notamment pour les jeunes qualifiés) par secteur.	savoir, les populations des jeunes, des femmes, des personnes âgées, des migrants, les réfugiés, les enfants en difficulté et les personnes à besoins spécifiques, et ceci notamment dans les zones jugées prioritaires milieu rural et périurbain. (source : HCP et CCA). Ce taux exprime la part des chômeurs dans la population active âgée de 15 ans et plus. Ce taux est obtenu par le rapport de l'effectif des chômeurs à celui des actifs âgés de 15 ans et plus. Le chômeur est toute personne âgée de 15 ans et plus, qui n'a pas une activité professionnelle et qui est à la recherche d'un emploi. (source : HCP). Il s'agit de l'effectif des enfants âgés de 7 à 15 ans qui exercent une activité rémunératrice ou non (apprenti, employé dans une exploitation ou entreprise familiale, notamment). (source: HCP). C'est la proportion parmi les personnes âgées de 60 ans et plus de celles d'entre-elles qui ne bénéficient d'aucun régime de protection sociale (pension de retraite ou équivalent). Le nombre total de postes d'emploi créés au bénéfice des jeunes diplômés du supérieur, d'une part, et du nombre de postes d'emploi perdus par cette même catégorie de la population, d'autre part.
Les principes de la « Charte Nationale de l'environnement et du développement durable » sont mis en œuvre en assurant la cohérence entre les stratégies sectorielles et les priorités en matière	Mécanismes de coordination et de participation.	Ce sont les mécanismes nationaux, notamment interministériels, ou locaux prenant la forme de Conseils/Commissions/Comités qui assurent une coordination permanente dans la conception, le suivi, la mise en œuvre et l'évaluation/réorientation des programmes et une participation effective des parties prenantes dans

d'environnement, d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des risques et en renforçant la convergence territoriale sur les zones et pour les populations les plus vulnérables.	Mécanismes de coordination et de convergence.	toutes les étapes. A titre d'exemple, on peut citer : - les commissions nationales de suivi de la Charte Nationale de l'Environnement, de la Stratégie Nationale de l'Environnement, et de la Stratégie du DD; - le Conseil National de l'Environnement (CNE) ; - les commissions sectorielles (Conseil Sup. de l'Eau et du Climat, Conseil des Forêts, etc.) ; - les commissions de coordination des Plans locaux (Commissions Régionales et Provinciales, PCD et autres). Ce sont les mécanismes de coordination qui assurent la synergie, l'harmonisation et le partage d'orientations communes entre les stratégies sectorielles, et qui facilitent les interfaces entre les interventions sectorielles, en évitant les contradictions, les doublons emplois et les conflits dans l'utilisation des ressources naturelles et des espaces.

SNDD	Stratégie Nationale de Développement Durable
SNEES	Stratégie Nationale pour l'égalité et équité entre les sexes
SNLCVF	Stratégie Nationale de Lutte contre les Violences à l'égard des Femmes
SNPEDD	Stratégies Nationales de Protection de l'Environnement
SNU	Système des Nations-Unies
UDI	Usagers de Drogues Injectables
UNCT	United Nations Country Team
UNDAF	United Nations Development Assistance Framework
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
UNICEF	United Nations Children Fund
UNHCR	United Nations High Commissioner for Refugees
UNOPS	United Nations Office for Project Services
VIH	Virus d'Immunodéficience Humaine
VFG	Violences Fondées sur le Genre